

**Intervention de Editrudith Lukanga -  
WFF (Forum Mondial des Pêcheurs et Travailleurs de la Pêche), Tanzanie  
au nom du Groupe de travail du MSC sur la Foresterie**

**11 octobre 2017**

Le Mécanisme est pleinement engagé vis-à-vis du CSA, en particulier dans l'esprit de sa réforme, afin de faire progresser la réalisation progressive du droit à l'alimentation et pour créer des espaces de convergence et de débat politique, avec une focalisation particulière sur le rôle important joué par les petits producteurs alimentaires. C'est dans cet esprit que nous avons entamé les négociations sur les Recommandations pour une Foresterie durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Les forêts sont vitales pour nos secteurs sociaux, qui incluent entre autres les peuples autochtones, les agriculteurs et agricultrices à petite échelle, les éleveurs pasteurs, les pêcheurs, les femmes rurales et les personnes travaillant dans l'industrie alimentaire. Notre espoir était d'obtenir des recommandations axées sur le renforcement des droits, de l'autonomie, des capacités et des protections pour ces groupes. Mais le document est en deçà de nos attentes.

Voici notre évaluation, suivie d'une proposition concrète.

Nous sommes heureux de constater que, dans le document, il est reconnu que les forêts incluent les populations et que les humains sont au coeur de la relation entre les forêts, la sécurité alimentaire et la nutrition. Nous sommes également heureux de constater la reconnaissance de la diversité des relations et des points de vue sur la définition de ce qu'est une forêt et ce que sont des écosystèmes forestiers ainsi que leur importance spirituelle, sociale, culturelle, politique et économique pour nos secteurs sociaux. La reconnaissance dans le document de la contribution des communautés tributaires des forêts à la conservation des forêts et à la production alimentaire mondiale est importante, bien qu'insuffisante. L'importance accordée aux droits des femmes, à l'autonomisation, à la participation à la prise de décision, à l'accès et au contrôle de la tenure des ressources, ainsi qu'à la réaffirmation de la nécessité d'un consentement préalable libre et éclairé ou encore de droits fonciers légitimes est bienvenue. Et nous apprécions la reconnaissance explicite des rôles essentiels joués par les instruments basés sur les droits humains comme les DVGT, la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des peuples autochtones ou encore la Convention sur la diversité biologique (CDB).

Cependant, nous sommes également profondément préoccupés par le processus de convergence des politiques ainsi que par le contenu du document. Nous regrettons de constater que le rythme accéléré des négociations, le faible niveau de participation et le caractère non inclusif de la manière dont la méthode de négociation a été appliquée ont affaibli les Recommandations.

Le CSA s'efforce d'obtenir des résultats politiques marqués par la convergence, par l'efficacité et ayant un impact véritable. Cela nécessite de prévoir suffisamment de place pour construire un véritable consensus, y compris le temps de discuter des propositions, de diffuser équitablement les propositions présentées par les différentes parties et de discuter des principales thématiques soulevant des préoccupations. Or ce n'est pas ce que nous avons constaté ici. Nous déplorons que certaines de nos propositions antérieures n'aient même pas été projetées à l'écran pour examen. La lecture des commentaires et des propositions de texte uniquement sur le site Web peut certes sensibiliser les parties à la négociation, mais elle ne peut pas remplacer la discussion collective nécessaire à un processus de convergence des politiques. Nous pensons que cela a influé sur le contenu du résultat puisque des questions qui sont cruciales pour nos secteurs sociaux et très pertinentes pour les forêts et la SAN n'ont pas été discutées.

Nous critiquons vivement le fait que le document n'aborde ni même mentionne le lien établi et les impacts avérés des plantations industrielles sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle de millions de personnes et des communautés tributaires des forêts. C'est une grave omission; la problématique des plantations est discutée dans le rapport HLPE mais est absente du document de recommandations, ce qui limite son utilité dans l'examen des aspects significatifs de la faim et de la malnutrition.

Nous critiquons également le choix de formulations qui impliquent une marchandisation des forêts. Ceci est incohérent par rapport une approche basée sur les Droits humains.

En tant que MSC, nous sommes prêts à soutenir le document, mais sur une base minimale, afin que ce processus de convergence des politiques soit pertinent, significatif et percutant,

Nous proposons d'inclure dans la Synthèse de la Présidence de la présente séance plénière une formulation reconnaissant que les principales questions ont été omises et suggérant une discussion ultérieure afin d'y remédier. Concrètement, nous suggérons que les points suivants soient inclus dans la Synthèse de la Présidence:

- Le Comité convient d'organiser un débat spécifique invitant les Agences basées à Rome à examiner les principales questions encore en suspens, en particulier la question de la relation entre les plantations commerciales d'arbres et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Nous espérons vivement que cet amendement au texte sera soutenu.

Pour nous, il est inacceptable que des questions hautement pertinentes pour le CSA ne soient pas discutées. Cela va à l'encontre de l'esprit du CSA.

Comme toujours, nous avons hâte de contribuer au suivi de cette initiative de convergence des politiques.